

**INTEGRER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
DANS LE DOCUMENT UNIQUE :
COMMENT FAIRE EN PRATIQUE ?
PROPOSITION PARTICIPANT**

Objectifs

- Identifier et évaluer les risques psychosociaux selon la méthode des situations-problèmes
- Définir de façon consensuelle des critères figurant dans le document unique : unité de travail, critères classants (dont la gravité).
- Permettre une co-construction d'outils en lien avec la prévention des risques psychosociaux : procédure d'alerte, indicateurs de suivi,.....

Public concerné

- Toute personne susceptible de participer à la prévention des risques psychosociaux au sein de son entreprise
- Toute personne participant à une démarche d'intégration des RPS dans le Document Unique (DU) d'évaluation des risques.

Pré requis

Avoir des connaissances de base sur les risques psychosociaux et le Document Unique

Durée de la formation

2 journées de 7 heures

Ces deux journées seront espacées au minimum d'une semaine afin de permettre une réflexion et un travail intersession.

Modalités pratiques

Les dates, horaires et lieux seront précisés lors de la convocation.
Le groupe ne pourra excéder 12 participants.

Modalités pédagogiques

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active et participative fondée sur le travail collectif et les échanges. L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques (exercices, cas pratiques, partage d'expériences).

Un support synthétisant les thèmes développés est remis aux participants, ainsi qu'une bibliographie pour aller plus loin pour ceux qui le désirent.

Le formateur

La formation sera animée par Sophie Morin, psychologue du travail, psychothérapeute et IPRP (intervenante en prévention des risques psychosociaux), formatrice depuis 2009.

Programme de la formation

Quelques rappels

- ✧ Le modèle de compréhension des RPS par l'ANACT
- ✧ Détails des facteurs par famille

Comment évaluer les risques ? Comment faire remonter des situations problèmes ?

- ✧ Présentation de la méthodologie de l'ANACT => repérage des situations-problèmes
Cas pratique : Les participants présentent une situation à risque qu'ils ont rencontrée.

Comment inscrire les RPS dans le document unique ?

- ✧ Réflexion autour de l'unité de travail
- ✧ Réflexion sur les critères classants
- ✧ Co construction de la grille de remplissage du document unique pour les RPS en s'adaptant au document existant
- ✧ Réflexion en groupe sur le choix des indicateurs de suivi

Le point fort : Animation de la formation autour d'un jeu de plateau conçu par l'ANACT

Modalités d'évaluation

Les stagiaires signeront une feuille d'émargement.

La validation des acquis sera faite tout au long de la formation, par un contrôle continu sur des exercices pratiques individuels et collectifs.

A l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer une attestation de présence et de fin de formation validant les acquis.

L'évaluation de la satisfaction quant à la formation sera réalisée par les stagiaires en fin de formation.